

Motion n° 1 - Motion proposée par l'intergroupe UMP - Société civile, MoDem, UDI, présentée par M. Jacques GROSPERRIN - Soutien au Lycée Professionnel Montjoux de Besançon

M. Jacques GROSPERRIN : C'est une motion en soutien au lycée professionnel Montjoux de Besançon qui est un établissement à échelle humaine et surtout qui accueille beaucoup de jeunes de quartiers.

«La Région Franche-Comté, lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage du Plan Lycées, a délivré un certain nombre d'informations quant au redéploiement de la carte des formations pour la rentrée scolaire 2015.

Il en ressort que des lycées devront à terme quitter leurs locaux, d'autres verront leurs services hébergement et restauration mutualisés, d'autres, enfin, seront confortés en raison de leur dimension structurante sur leur territoire.

Nous comprenons aisément que face à l'évolution démographique et aux besoins d'investissement, un redéploiement puisse s'opérer.

Cependant l'aspect financier ne peut pas seul guider l'évolution de la carte des lycées : la dimension pédagogique doit fortement être prise en compte, de même que l'équilibre des territoires.

RAPPEL : le Plan Lycées répond à la baisse régulière des effectifs et à la volonté de la Région de réduire les surfaces des lycées qui doivent faire l'objet de travaux obligatoires et donc mobiliser des investissements pour des travaux de mise aux normes, pour l'accessibilité des personnes handicapées, pour la maîtrise des dépenses d'énergie, pour l'accessibilité numérique, etc.

L'objectif est également de réduire les coûts de fonctionnement.

À Besançon, le Lycée Professionnel Montjoux fait partie des 3 lycées professionnels de ville franc-comtois qui devront quitter leurs locaux.

Il est vrai que ses effectifs sont en diminution : il compte actuellement 300 élèves, dans des filières de production industrielle et dans la filière arts.

Il propose 5 Baccalauréats professionnels : en Électrotechnique, énergie, équipements communicants, en Productique mécanique Option décolletage (par la voie scolaire et en apprentissage), en Systèmes électroniques numériques (par la voie scolaire et en apprentissage), en Technicien d'usinage et en Technicien outillage.

Son offre de formation comprend également un BTS Design Graphique option Communication et Médias Numériques (en apprentissage), ainsi que des formations continues en Énergies renouvelables.

La baisse de ses effectifs n'est pas due qu'à l'évolution démographique ; elle résulte également de la suppression et du transfert de certaines sections.

Ce qui nous interpelle et nous mobilise aujourd'hui, c'est que la fermeture du Lycée Montjoux aurait des conséquences graves pour les élèves, pour les personnels enseignants, administratifs et techniques. Et surtout, le Lycée Montjoux est le dernier Lycée Professionnel industriel de Besançon et son offre de formation représente un vivier de compétences en cohérence avec les besoins de main d'œuvre du bassin d'emploi de Besançon.

Nous nous posons la question de savoir quelle est la politique de la Région en matière de carte des lycées en milieu urbain.

Face à cette situation, nous, élus de Besançon, considérant, de plus, les atouts dont dispose le Lycée Montjoux (sa localisation géographique dans Besançon, le bon entretien de ses locaux, la qualité de ses plateaux techniques en électrotechnique et productique), souhaitons faire des propositions pour le maintien du Lycée Montjoux dans la carte scolaire bisontine, afin de défendre l'offre de formation industrielle sur Besançon :

- Renforcement les filières professionnelles à travers un site pilote s'appuyant sur les plateaux techniques existants

- Intégration d'une filière générale en Seconde afin de renforcer les passerelles vers les filières professionnelles

- Création d'une vraie filière d'apprentissage (CFA)

- Transfert du GRETA basé à l'école primaire Brossolette dans les locaux du Lycée, et ainsi développer la mutualisation des compétences pédagogiques des enseignants et des équipements.

Le Conseil Municipal, tout en respectant le champ de compétences de chaque collectivité territoriale, demande à la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté l'instauration d'une vraie concertation entre toutes les parties prenantes concernées par l'avenir du Lycée Montjoux afin que tout soit fait pour maintenir et développer les filières professionnelles industrielles au Lycée Montjoux de Besançon».

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre, il n'y aura pas de débat là-dessus. Je passerai juste la parole à Patrick BONTEMPS puisqu'il est Conseiller Régional à moins qu'un autre veuille le faire ou alors quelques minutes parce qu'on ne va pas engager un débat là-dessus ou éventuellement 2 minutes par groupe si vous souhaitez mais pas au-delà.

J'ai envie de dire à Monsieur GROSPERRIN «bien joué». Bien joué parce que vous qui, lorsque vous étiez député, avez permis la suppression de 80 000 postes d'enseignants et de 35 000 postes de surveillants, vous qui n'avez de cesse de critiquer le monde des fonctionnaires, que vous veniez, vous, là aujourd'hui, j'ai envie de dire effectivement bravo. Vous qui avez soutenu Nicolas SARKOZY qui est vraiment l'homme qui a rendu l'école et la réussite encore plus inaccessibles et inégalitaires vienne faire ça, bravo. Vraiment je trouve que c'est assez extraordinaire. Vous savez bien, quand vous étiez Député, ce que vous avez proposé vous Monsieur GROSPERRIN, la suppression de la formation des enseignants. D'ailleurs cette réforme était tellement bonne qu'elle n'a même pas été acceptée par votre groupe politique, en tout cas par l'assemblée, bref ça n'a pas été accepté. Cette réforme cachait en fait l'économie de 16 000 postes supprimés dès la première année donc je dis «bien joué» parce que venir donner des leçons quand on a fait partie de ceux et de celles qui ont voulu mettre à mal l'enseignement, il faut oser le faire. Cela dit, accompagné de Pascal CURIE et de Dominique SCHAUSS, sans faire de tapage, sans aller souffler sur les braises, sans convoquer la presse, j'ai reçu le 17 mai les représentants des enseignants. J'ai aussi rencontré la Présidente de la Région pour évoquer ce sujet avec elle. Je comprends les inquiétudes des enseignants. Moi qui suis un ancien élève d'un lycée de type dit professionnel, je suis extrêmement attentif à la préservation des intérêts de Besançon mais de là à aller faire de la gesticulation politicienne pour souffler sur les braises, là vraiment ça fait trop. Ce que je sais par les contacts que j'ai eus avec la Région, Besançon ne perdra pas de formations. Je passerai ensuite la parole à Patrick BONTEMPS et je redonnerai la parole à M. GROSPERRIN dans un souci d'équité mais il n'y a pas de débat, nous avons un Conseiller Régional ici, je crois qu'il peut répondre. Monsieur GONON si vous voulez dire un mot au nom du MODEM je vous y autorise. Je peux dire aussi que cette réforme ne va pas intervenir avant 3 ans, ce qui laisse donc la place aux échanges, aux débats, à l'apaisement et au recul nécessaire à ce type de discussion. Si c'est la volonté du peuple Monsieur, moi je ne m'oppose jamais à la volonté du peuple. Alors vous ne vous opposez pas à la volonté du peuple telle qu'elle est sortie des urnes ici le 30 mars. Donc nous, nous soutenons les formations professionnelles et nous maintiendrons des formations professionnelles à Besançon. Voilà ce que je voulais vous dire. Je vais agir sur le terrain politiquement, efficacement mais je ne participerai pas à une opération de gesticulation politicienne venant de la part de quelqu'un qui a contribué à détruire l'Education Nationale. Et je pèse mes mots, vous êtes très très très mal placé pour ça.

M. Patrick BONTEMPS : Je voudrais d'abord m'étonner sur deux ou trois points. Premièrement Jacques GROSPERRIN est Conseiller Régional. La Région a mis à l'ordre du jour de son assemblée plénière du 27 juin ce débat sur la question de la réorganisation des lycées en Franche-Comté et je ne comprends pas pourquoi Jacques GROSPERRIN pose ce débat aujourd'hui ici en Conseil Municipal alors qu'il est Conseiller Régional. Deuxièmement il fait référence à un comité de pilotage ouvert à un certain nombre de partenaires et là aussi je pense que c'est au sein de ce comité de pilotage que les discussions se font. Troisièmement, pour en rajouter un petit peu sur ce qu'a dit le Maire, je rappellerai simplement que si un certain nombre de lycées professionnels sont aujourd'hui en difficulté c'est du fait de la politique de Nicolas SARKOZY en direction de ces formations et qui a privilégié l'apprentissage, je suis désolé, qui a largement privilégié le développement de l'apprentissage au détriment des lycées professionnels et qui a vidé un certain nombre de lycées de ses étudiants et de ses élèves. Et ça c'est une conséquence de la politique que Jacques GROSPERRIN a votée en tant que Député avec Nicolas SARKOZY. Donc je trouve que là aussi c'est un peu fort de café d'avoir ce soir ce débat-là avec Jacques GROSPERRIN.

Maintenant sur le fond, la Région propose une réflexion sur le lycée autour de 4 points : premier point c'est la réorganisation de l'offre de formation sur l'ensemble de la Franche-Comté. Deuxièmement c'est 1 milliard d'euros sur 20 ans que la Région compte mettre pour pouvoir répondre aux besoins de transition énergétique et de réhabilitation de l'ensemble de ces lycées. Troisièmement c'est aussi de mettre les lycées en conformité avec les politiques nationales concernant la mise aux normes de tout ce qui concerne les nouvelles technologies et en particulier toutes ces questions-là. Et enfin c'est aussi bien entendu garantir qu'avec un équilibre territoire les lycées puissent fonctionner et certes la Région n'a jamais dit que les formations n'auraient plus lieu. Quand on parle de fermer un lycée, il ne s'agit pas de fermer un lycée, il s'agit de garantir les formations sur un territoire, de garantir aux élèves d'avoir accès à ces formations et sur Besançon en particulier le Recteur s'est engagé à ce qu'il y ait un moratoire sur les postes d'enseignants. La Présidente de la Région s'est engagée par écrit à ce qu'il n'y ait également aucun poste de TOS qui soit dirigé au niveau du centre de gestion. Donc aujourd'hui on en est là et poser ce débat ici alors que l'orientation va avoir lieu dans un débat général à la Région dans une semaine, je dis que c'est de la politique politicienne.

M. Jacques GROSPERRIN : Merci à vous. Je ne dirais pas bien joué, mal joué, je voudrais simplement dire que la politique ce n'est pas un jeu Monsieur FOUSSERET. Je voudrais dire également que lorsque je suis allé ...

M. LE MAIRE : Vous jouez perdant.

M. Jacques GROSPERRIN : ...aux portes ouvertes du Lycée Montjoux, que j'ai vu l'état de fonctionnement, l'état des locaux, l'équipe pédagogique, l'équipe éducative, l'ensemble du personnel administratif, technique, etc. très motivés qui travaillent au sein de cet établissement, qu'ils nous ont expliqué tout simplement que lorsqu'une filière se déplace elle perd quelque part une partie des personnes qui viennent sur Besançon, d'ailleurs dans une zone de recrutement qui est très proche parce que c'est dans un quartier que l'on connaît très bien et ces enfants-là, ces jeunes-là n'iront pas à Baume-les-Dames. On sait que ces métiers-là...

M. LE MAIRE : On n'a pas parlé d'aller à Baume-les-Dames, personne ne parle de Baume-les-Dames.

M. Jacques GROSPERRIN : Mais si parce qu'il y a des sections qui partiront à Baume-les-Dames. Et enfin pour ne pas être trop long, je suis stupéfait ce soir que vous, élus de la Ville de Besançon, ne soyez pas en capacité d'entendre des gens qui vont être certainement mutés, qui vont partir, se déplacer, changer de travail certainement, etc., je suis stupéfait Messieurs les élus que vous ne soyez pas à leurs côtés aujourd'hui, que vous ne soyez pas proches d'eux, que vous ne soyez pas à les écouter, parce que lorsque j'entends Patrick BONTEMPS dont je ne remettrai pas en question tout un ensemble de choses mais son discours social mais lorsque je l'entends dire, nous, nous avons une réunion avec Mme LAROCHE parce qu'on ne sait pas encore ce qui va se passer pour le plan lycées, on va la rencontrer très prochainement en tout cas. Donc je crois que le rôle d'un élu municipal et vous Monsieur le Maire et vous Messieurs les Élus c'est d'être aux côtés de tous ceux qui sont sur Besançon, sur votre

territoire et de défendre avant tout votre territoire. Et je trouve honteux ce que vous faites ce soir parce que ce n'est pas de la politique politicienne...

M. LE MAIRE : Je vous ai redonné la parole une deuxième fois mais je la reprends pour préciser que je les ai reçus le 23 mai Monsieur GROSPERRIN. Vous le grand défenseur des travailleurs, permettez-moi de rire. M. BIZE puis Mme VIGNOT pour les Verts et après c'est terminé. J'ai dit 2 minutes chacun. Ce n'est pas un débat. Si vous voulez vous lever, vous vous levez et vous partez, vous êtes habitués à faire ça.

M. Thibaut BIZE : J'aimerais bien que vous restiez pour écouter ce que j'ai à vous dire quand même.

M. LE MAIRE : C'est une minute et demie Monsieur BIZE, on est d'accord.

M. Thibaut BIZE : Très rapide, juste pour expliquer le fait que nous ne participerons pas au vote parce que je pense qu'un certain nombre d'entre vous connaissent à peu près la position qu'on a par rapport au Lycée Montjoux, aux lycées professionnels en général. Nous sommes très attachés à ces lycées professionnels parce que c'est aussi le lieu de la réussite scolaire de tous, y compris des classes sociales les plus défavorisées qui représentent à peu près, entre autres classes sociales défavorisées 90 % des effectifs des lycées professionnels. De l'autre côté le rôle que vous jouez ici c'est aussi le rôle du pompier pyromane parce que le premier responsable de ce qui se passe aujourd'hui dans les lycées professionnels c'est vous. Quand vous avez voté la loi de 2009 sur le Bac pro en 3 ans, mécaniquement ça allait engendrer 25 % de perte des élèves, la suppression du Bac pro c'était pareil et aujourd'hui vous nous jouez le jeu de la défense des lycées professionnels. J'avoue que j'ai un petit peu de mal à me joindre à vous, pour moi c'est la motion de la démagogie et nous ne participerons pas à ce vote.

M. LE MAIRE : Mme VIGNOT pour les Verts et c'est terminé. De toute façon je vais vous dire quelque chose, j'ai voulu faire un essai ce soir, la prochaine fois qu'il y a une motion il n'y aura plus de débat (réactions). Il n'y aura plus de débat puisque j'ai dit 2 minutes pour qu'on puisse argumenter dans un souci de démocratie mais ça déborde. Mme VIGNOT et on met cette motion au vote.

Mme Anne VIGNOT : Juste pour dire qu'on ne peut pas dire que c'est un transfert entre le Lycée Montjoux et le Lycée de Baume-les-Dames. Les critères qui ont été choisis sont des critères de taille et donc ça n'a rien à voir avec ce que vous avez décrit. Il n'est pas question de compenser Montjoux par Baume-les-Dames. C'était juste ça et il a fallu que la Région s'engage dans un certain nombre d'investissements sur les lycées professionnels pour consolider leur fonction, en particulier en mettant des plateformes comme Praxibat, etc., pour que justement la fonction des lycées soit bien reconnue en particulier auprès des entreprises. Donc on est sur une consolidation parce que l'État et le Gouvernement sous M. SARKOZY avaient remis en cause les filières qui approvisionnaient les lycées qui étaient les brevets professionnels et aussi la réduction de l'activité en matière de CAP.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont pour, qu'ils lèvent la main ? 14. Quels sont ceux qui ne prennent pas part au vote ? 8. Cette motion n'est pas adoptée».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (14 voix pour, 8 élus ne prenant pas part au vote, 29 contre), décide de rejeter la motion de soutien au Lycée professionnel Montjoux de Besançon.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.